

## **CGV**

Conditions Générales de Vente de TELLEMENT SPA 38650 MONESTIER DE CLERMONT

### **Les conditions de vente des produits cosmétiques**

Tout produit ouvert (blister ou emballage) ne sera ni repris ni échangé.

Les prix sont libres mais nous suivons les prix de vente conseillés par les marques.

Le règlement se fait avant la délivrance des produits.

Lorsqu'il y a une réduction de prix ponctuelle, nous indiquons le pourcentage ou le prix avant/après avec une date de fin de l'opération.

Les prix sont affichés sur chaque produit sur place.

Lors d'un échange de produit non ouvert, la différence devra être réglée immédiatement et si le solde est en la faveur du client, il aura un avoir mais pas de remboursement.

### **Les tarifs et contenu des prestations**

Ils sont affichés en TTC à l'extérieur de l'établissement, dans l'établissement et à votre disposition en brochure, ainsi que sur le site internet.

Nous nous réservons le droit de modifier les prix et les contenus.

La date à laquelle la brochure a été faite est inscrite dessus ce qui rend caduques les anciennes versions.

Les durées des prestations sont à titre indicatif, que nous modifions si besoin pour le bon fonctionnement de l'établissement et la sécurité des clients

### **Les retards de paiement**

Le tarif sera majoré immédiatement de 40€

### **Les achats à distance**

Les bons cadeaux ne sont ni repris, ni remboursables

### **Les modalités de règlement**

Immédiat, en CB à partir de 15€, en espèces ou chèque bancaire. Tout retard de paiement entraîne la majoration de 40€.

Pour les groupes au delà de 5 personnes, un règlement global est demandé.

## **Chèques cadeaux**

Les clients peuvent acheter des bons cadeaux à usage multiples sur le site internet ou sur place.

Ils ont une validité de 7 mois.

A partir du dépassement de la date de validité et jusqu' à 3 mois maximum après cette date, le bon perdra 50% de sa valeur.

Au delà des 3 mois il sera automatiquement supprimé par le logiciel de caisse normé par l'Etat, donc perdu.

Les clients peuvent prendre RDV avant la fin de validité pour une date au delà, avec notre accord.

Le chèque cadeau doit être présenté en VERSION PAPIER le jour du RDV car c'est un moyen de paiement. Si le bon a été oublié ou perdu, la prestation doit être réglée.

Les dates de validité des chèques cadeaux arrivés à échéance pendant les confinements sont reportés d'autant de jour de fermeture mais pas au-delà.

Exemple : pour la fermeture sanitaire du 15/03 au 11/05/2020, tous les chèques cadeaux périmant dans cette période ont été prolongés jusqu'au 11 juillet, soit les 2 mois correspondants.

La somme du bon cadeau peut être utilisée en achat de produits cosmétiques sur place.

## **Forfaits, passeports, cures et programmes**

Les clients bénéficient d'une gratuité, avantage commercial ou pourcentage de réduction en contre partie de l'avance du montant total.

Ces avantages sont nominatifs.

Aucun remboursement ne sera effectué mais un échange de prestation au pro rata peut être envisagé.

Les passeports ne s'offrent pas en bon cadeau : ils s'achètent sur place après avoir consommé une prestation.

Les passeports ne permettent pas l'achat de produits. Le décompte est tenu par nos soins à chaque prestation.

Il n'est pas possible de cumuler les avantages des passeports avec les promotions ou forfaits mais les clients peuvent choisir le mode de règlement (ou chèque cadeau ou passeport ou règlement d'une promotion).

## **Retard**

Les prestations seront amputées d'autant de minutes que nécessaire pour garantir les RDV suivants.

La prestation totale est due par le client en retard.

## **Annulation des RDV**

Les clients peuvent annuler sans frais jusqu'à 48h avant la prestation sauf pour les nocturnes.

### **Nocturnes**

Uniquement sur RDV à l'avance avec un chèque de réservation de la moitié de la somme totale.

Annulation 7 jours avant la date. Le chèque de réservation sera encaissé si le client ne respecte pas ce délais. En effet, il y a une énorme demande pour les nocturnes et nous ne pouvons pas nous permettre de perdre des places.

4 adultes minimum.

Nous n'acceptons ni chèque cadeau, ni forfait, ni passeport, ni aucune réduction pour le règlement des nocturnes.

Pas de possibilités de nocturnes pendant toute la crise sanitaire de la covid 19

### **Réserve de propriété**

Le nom TELLEMENT SPA est déposé à l'INPI depuis 2010.

La conception de nos rituels est propre à notre établissement, nous nous réservons le droit d'apporter toute modification de contenu, durée et produits pour le bon fonctionnement de l'établissement et la sécurité des clients.

Les images utilisées sont notre propriété ou libres de droit et sont non contractuelles